



## Ordonnance de télécom CRTC 2008-184

Ottawa, le 2 juillet 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	193	le 20 mai 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	303 (Aliant Telecom)	le 8 mai 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	304 (Aliant Telecom)	le 20 mai 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	305 (Aliant Telecom)	le 22 mai 2008
Bell Canada	7134	le 20 mai 2008
Bell Canada	890 (TSN)	le 22 mai 2008
MTS Allstream Inc.	652 652A	le 16 mai 2008 le 28 mai 2008

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*